

Dans les postes de police en 1959

De nos jours, quand un policier retraité depuis près de 25 ans visite un poste de quartier, comme j'en ai eu l'occasion récemment, il ne peut qu'être impressionné par le calme et la propreté des lieux, ce qui contraste énormément avec le climat qui prévalait dans les gros postes de police où j'ai fait mes premières armes, en 1959.

Bien sûr, chacun des 21 postes du Service de la Police de Montréal d'alors avait ses propres caractéristiques, mais à la fin, on pouvait dire qu'ils se ressemblaient tous à plusieurs égards, notamment par la couleur des murs, une sorte de vert délavé qui semblait être la norme. Il y avait aussi l'odeur du désinfectant qui provenait des blocs cellulaires, sans parler de l'omniprésente fumée de cigarette, car les non-fumeurs constituaient une rareté dans le temps...

Mon premier poste d'attache a été celui de la Pointe-Saint-Charles, le poste 11, situé au 1080, rue Shearer, angle Grand-Trunk, un vieil édifice de trois étages aujourd'hui disparu.

Je m'y suis présenté le matin du lundi 7 septembre 1959, me déplaçant en uniforme et en autobus, comme la plupart des recrues de mon temps, car rares étaient ceux qui pouvaient se permettre une voiture sur un salaire annuel de 3300 \$. Le rassemblement, le *fall-in*, se faisait encore à la militaire, le sergent Demers en profitait pour présenter la nouvelle recrue à la « relève commençaute », et la première journée s'est entièrement déroulée à l'intérieur, question de familiariser le nouveau venu avec les us et coutumes, parfois surprenants, de la nouvelle équipe d'adoption.

De mémoire, l'effectif du poste numéro 11 comprenait une centaine de policiers, tous des hommes, et aucun employé civil, car les postes de police étaient alors considérés comme des endroits trop durs, surtout pour les femmes, en raison, disait-on, de la présence fréquente de détenus et, en particulier, le langage de salle de garde, qui risquait de heurter les non-initiés...

Ainsi, sur la deuxième relève, l'inspecteur James Paterson, unilingue anglais, partageait son bureau avec le capitaine Piquette. Dans le bureau général se trouvaient le lieutenant, le sergent de patrouille et le constable Liguori Hébert, secrétaire de l'inspecteur. Il y avait aussi le constable-opérateur du système de boîtes de rues, dont le rôle consistait à

répondre aux constables-factionnaires qui devaient se rapporter aux heures ou aux demies, selon le numéro de leur faction.

Venait ensuite le constable Denenny, préposé à l'entretien du poste, officiellement appelé « l'homme de réserve », une fonction généralement réservée aux plus anciens policiers, une sorte de pré-retraite... Il ne s'agissait de rien de moins qu'un travail de concierge, effectué en uniforme, du lundi au vendredi, avec deux privilèges : il pouvait rouler ses manches de chemise (les chemises à manches courtes n'étaient pas encore émises) et il était dispensé du port de la cravate. Pour les tâches plus exigeantes, il revêtait un couvre-tout, qu'on appelait une chienne.

« Au poste 11, comme ailleurs, l'homme de réserve avait aussi une autre fonction, non officielle celle-là : il était le cuistot de service. »

Au poste 11, comme ailleurs, l'homme de réserve avait aussi une autre fonction, non officielle celle-là : il était le cuistot de service. En effet, M. Denenny qui se pointait très tôt le matin s'esquivaient ensuite pour aller « faire son épicerie » et dès 11 h, les premiers policiers au 10-02 pouvaient compter sur un bon dîner chaud et complet, grâce à une cuisinière à gaz et à un frigo installés dans la salle de repos, le tout pour un ou deux dollars. Une aubaine!

Sur les trois relèves au poste 11 il y avait aussi le constable chauffeur de patrouille – le fourgon cellulaire de nos jours – et un constable-escorte, chargés de faire le tour des postes de la région Ouest et de conduire les détenus vers les Quartiers de détention, situés d'abord au sous-sol du QG de la rue Gosford et, après 1961, au 5^e étage de celui de la rue la rue Bonsecours, en fait dans le même édifice agrandi. La patrouille, la Bertha comme on l'appe-

lait familièrement, servait également à bien d'autres tâches, comme la livraison du courrier interne et le transport des personnes arrêtées, parfois en grand nombre, lors de descentes de la Moralité dans des maisons de jeu ou autres endroits louches. On s'en servait aussi pour aller détruire des machines à boules saisies, les « pin-balls », au dépotoir de la Pointe-Saint-Charles.



Destruction de machines à boules illégales, en 1960.

Enfin, les « spéciaux » venaient compléter l'alignement au poste 11. Les « spéciaux » étaient deux constables qui travaillaient en civil, choisis par l'inspecteur, qui en faisait ses hommes de confiance. Ils étaient ses yeux dans tout ce qui concernait les permis de bars et autres endroits licenciés, selon le jargon de l'époque, et de ce fait ils relevaient directement de lui, au grand dam des autres officiers, qui auraient bien voulu connaître leurs petits et grands secrets.

Les temps ont considérablement changé dans les postes, mais c'est avec une certaine nostalgie que je me souviens de cette époque, disons décontractée et des pâtés chinois à un dollar de M. Denenny.